

# DES VOLCANS ET DES *hommes*

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



**dossier**

## L'énergie est notre avenir, *parlons-en !*

Lire page 5



Une autre vie s'invente ici

Dossier  
Une autre vie  
s'invente ici,  
ensemble

page **2**

Actus  
Eco  
chantiers...

page **6**

Tout près d'ici  
Le Cézallier

page **8**

Le coin  
des enfants  
L'arbre  
à idées

page **10**

Rencontre  
avec...  
Patricia  
Vergnol

page **12**

# Une autre vie s'invente ici, ensemble

Il y a maintenant plus d'un an, nous avons lancé une vaste démarche de concertation pour réfléchir collectivement au projet de territoire pour le Parc de demain. De nombreux habitants et acteurs locaux se sont ainsi rencontrés et ont pu échanger sans tabous sur leurs visions du territoire, sur leurs attentes concernant le cadre de vie, l'activité économique, les énergies, les loisirs, l'éducation et la culture...

**Merci** donc à tous ceux qui ont participé aux réunions territoriales ou institutionnelles, aux rencontres publiques et aux rendez-vous avec les Communautés de communes, et à tous ceux qui ont adressé spontanément leurs contributions. Ces derniers mois étaient donc consacrés à l'analyse et à l'organisation de ces propositions, nécessitant parfois certains arbitrages. Le dossier de cette Lettre du Parc est logiquement consacré à la présentation des points essentiels de la future charte qui s'articule autour de trois axes servant le même objectif : rechercher un équilibre permettant au territoire de se développer durablement en s'appuyant sur ses atouts patrimoniaux, ses ressources naturelles, ses habitants et acteurs locaux. Car c'est bien de la présence humaine que dépend l'avenir du territoire.

Roger Gardes  
Président du Parc  
naturel régional  
des Volcans d'Auvergne



## dossier

# Une autre vie

**Territoire remarquable à bien des égards, le Parc des Volcans d'Auvergne est avant tout un espace rural, habité et façonné par l'activité humaine. Ses habitants, professionnels et responsables sont les premiers acteurs de son développement, de sa préservation et de sa valorisation. C'est à ce titre qu'ils sont placés au cœur du projet décrit dans la future charte qui constituera le texte de référence du Parc pour 12 ans à partir de 2011.**

**Ce projet de charte, présenté de manière synthétique dans ce dossier, repose sur trois axes principaux déclinés en objectifs et en mesures impliquant les acteurs locaux et institutionnels par des démarches pédagogiques et mobilisatrices.**



### AXE I : les habitants au cœur d'un territoire vivant

#### “Vivre ensemble”

Le Parc des Volcans d'Auvergne compte environ 90 000 habitants et donc autant de perceptions de ce qui constitue son identité. Habiter en milieu rural, qui plus est en montagne, s'avère souvent synonyme de contraintes. Mais c'est aussi une chance dont il n'est pas toujours facile de prendre conscience. Pourtant, le cadre de vie est exceptionnel et envié notamment par les nombreux visiteurs qui choisissent cette destination pour leurs vacances. Nombreux sont également ceux qui font le choix de

venir vivre pleinement les atouts du territoire et de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels.

La vitalité de ce territoire dépend notamment de son attractivité qu'il est nécessaire de faire valoir. Le premier axe de la future charte du Parc aspire ainsi à rassembler les habitants autour de ce bien commun, facteur d'épanouissement personnel et collectif, à en révéler l'attractivité du territoire qui sera une condition de sa vitalité.

Cet axe aura donc pour objectifs de :

- valoriser les atouts, les spécificités culturelles et patrimoniales du territoire en favorisant l'échange et le lien social ;
- sensibiliser et encourager chacun à agir concrètement en faveur de l'environnement et des patrimoines ;
- mieux valoriser l'attractivité des espaces de vie du territoire pour accueillir de nouvelles populations...

Cette orientation s'appuiera en particulier sur les contributions du Conseil d'Initiatives du Territoire du Parc et du Comité des enfants.

# s'invente ici, ensemble

## AXE 2 : l'éco-gestion du Parc par une action publique prospective et qualitative

### "Penser global"

Au cœur du développement d'un territoire, l'action publique doit faire face à de nouveaux défis, liés aux enjeux locaux et au contexte général, qui ont des répercussions déterminantes sur les conditions de vie, les activités et donc sur l'environnement et les patrimoines. Comme l'union fait la force, c'est la réflexion collective et la mutualisation des moyens qui permettront de relever ces défis de manière innovante et durable. Au sein du Parc, avec les collectivités locales, ces actions devront s'attacher à :

- réunir les éléments indispensables à la vie quotidienne : en maintenant les services publics (par le regroupement et la mutualisation), en améliorant l'habitat (sur le plan environnemental et architectural), en développant des projets innovants en faveur de l'emploi ;
- veiller à l'intégrité des paysages, éléments constitutifs du cadre de vie : en luttant contre la fermeture et la sur consommation de l'espace, en évitant la banalisation architecturale, en gérant la fréquentation accrue dans les sites emblématiques ;
- préserver la richesse, la diversité des espèces et des milieux naturels : en gérant de façon exemplaire les espaces protégés, en assurant la continuité des voies naturelles (trames écologiques), en conservant les espèces sauvages remarquables et menacées ;
- garantir une qualité de l'eau : en développant une gestion collective des milieux aquatiques et des cours d'eau, en luttant contre les pollutions ;
- lutter contre les changements climatiques : par la réalisation d'économies d'énergies (écohabitat, transports collectifs...) et la production maîtrisée d'énergies renouvelables dans le respect des sites remarquables, de la qualité des ressources naturelles et du cadre de vie...

## AXE 3 : un développement responsable levier de valorisation des patrimoines

### "Agir local"

Le Parc des Volcans d'Auvergne est un vaste territoire qui s'illustre notamment par la qualité de l'herbe, l'omniprésence de l'eau et de la forêt, l'attractivité des paysages et de l'architecture, la diversité de savoir-faire locaux, les spécificités des matériaux volcaniques... Ces particularités sont autant d'opportunités pour le développement d'activités économiques susceptibles de les valoriser dans le respect de l'environnement et des individus.

C'est sur le terrain, par l'accompagnement des professionnels des quatre grands secteurs que sont l'agriculture, le tourisme, la sylviculture (entretien et exploitation des forêts) et la filière pierre, qu'il convient d'agir pour faire évoluer les pratiques au quotidien. Et c'est autour des grands principes du développement durable que devront s'organiser ces actions collectives qui auront pour ambition : une réelle diminution des impacts sur l'environnement, la valorisation du caractère local et patrimonial des productions, le développement d'échanges et de liens sociaux autour des savoir-faire.

- Concernant l'agriculture, il s'agit de : contribuer à la qualité des paysages, conserver la biodiversité des prairies, réduire la pollution de l'eau, améliorer le fonctionnement des exploitations, conserver le patrimoine fruitier et les haies champêtres, développer l'emploi, diversifier les productions (filières courtes, de qualité : agriculture biologique et raisonnée...), renforcer les grandes filières (lait et viande), renforcer l'appropriation des productions locales par les acteurs locaux (habitants, restaurateurs...) ;
- Sur la question du tourisme, il convient : d'encourager les professionnels à s'inscrire dans une démarche de progrès environnemental et social, de favoriser l'accessibilité pour tous à la nature et aux loisirs qui lui sont liés tout en gérant la fréquentation des sites emblématiques, d'accueillir et de promouvoir des éco-manifestations sportives ;
- A propos de la sylviculture : améliorer la gestion des forêts pour maintenir la biodiversité et réduire l'impact sur les paysages, soutenir la structuration de filières locales, poursuivre l'éco-certification de productions locales et la qualification de savoir-faire ;
- Concernant l'exploitation de la pierre : optimiser les projets d'extraction de matériaux, développer une nouvelle gamme de produits à base de pierre volcanique, redynamiser l'emploi via la formation et la transmission des savoir-faire du travail de taille...



[www.desvolcansetdeshommes.com](http://www.desvolcansetdeshommes.com)

Suivez et participez à la révision de charte du Parc des Volcans d'Auvergne :

# L'énergie est notre avenir, parlons-en !



**L**es ressources fossiles s'épuisent alors que la consommation d'énergies et la production de gaz à effet de serre (induisant des changements climatiques) ne cessent de croître. Le double enjeu de la maîtrise de la consommation énergétique et du développement de l'utilisation des ressources renouvelables occupe une place primordiale à l'échelle planétaire.

En France, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a sollicité et encouragé ces dernières années les parcs naturels régionaux à s'investir sur ce sujet. Le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne s'est impliqué dans cette dynamique solidaire en initiant ces dernières années plusieurs actions de sensibilisation et opérations pilotes. La révision de la charte est l'occasion de réfléchir collectivement à

une véritable stratégie énergétique à l'échelle du territoire. C'est dans cette perspective qu'une étude et un cycle de rencontres sont lancés pour déterminer les objectifs et les actions à mener collectivement et individuellement. Ils seront consignés dans l'axe 2 de la future charte du Parc et devront viser :

- la réduction de la consommation énergétique (isolation des constructions, mutualisation de moyens de transports...);
  - le changement des comportements pour passer d'une logique d'opportunité ou de filière à une logique de bouquet en termes de production d'énergies renouvelables.
- Alors venez nombreux participer et débattre à l'occasion des Assises territoriales de

l'énergie ouvertes à tous et organisées sur l'ensemble du Parc dans les prochaines semaines :

- **le 3 novembre**, à la salle polyvalente de Tournemire
- **le 4 novembre**, à la salle polyvalente de Marcenat
- **le 5 novembre**, à la salle polyvalente de Thiezac
- **le 9 novembre**, à la salle polyvalente de Tauves
- **le 10 novembre**, au centre culturel de Volvic
- **le 17 novembre**, à la Maison du Parc à Montlosier (Aydat)

Contact : [vdelage@parcnaturel-vocansauvergne.com](mailto:vdelage@parcnaturel-vocansauvergne.com) - tél. 04 73 65 64 19

## Comment protéger le paysage ?

**V** En 1995, la loi dite "Paysage" a introduit la notion de compatibilité des documents d'urbanisme avec les chartes des parcs. Dans le Parc des Volcans d'Auvergne, l'enjeu paysager est de taille avec la présence exceptionnelle de volcans aux formes variées qui ont conditionné un cadre de vie en mosaïque, ponctué de vallées, de plateaux, de gorges, de forêts, de zones humides, de villages et de nombreux sites propices à la découverte et aux loisirs. C'est pourquoi une étude vient d'être lancée par le Syndicat mixte du Parc, avec le soutien financier de la Région Auvergne et de l'Union Européenne. Elle doit permettre de prendre du recul sur l'évolution du paysage (liée notamment à la nature et à la localisation des activités) pour définir, en concertation avec les acteurs locaux, les mesures à inscrire dans la future charte. En effet, bien que non opposable aux tiers, la



charte du Parc doit définir des orientations et principes fondamentaux de protection des paysages du territoire (article R 333-3 du Code de l'environnement).

Cette étude aboutira à un schéma paysager qui déterminera la plupart de ces mesures (que l'on retrouvera dans l'axe 2 de la future charte). Elles devront répondre à 2 grands enjeux :

- maintenir, restaurer et mettre en valeur des spécificités paysagères, selon leurs degrés d'intérêt et de fragilité ;

- définir les conditions nécessaires à l'accueil d'infrastructures visant la production d'énergies (éoliennes, champs de panneaux photovoltaïques...) pour que celle-ci ne nuise pas visuellement à l'intégrité de sites et d'espaces paysagers remarquables qui font le cadre de vie des habitants.

Contact : [ytesieux@parcnaturel-vocansauvergne.com](mailto:ytesieux@parcnaturel-vocansauvergne.com) • tél. 04 73 65 64 18

# Les enfants du Parc préparent leur charte

Les jeunes aussi sont impliqués dans la réflexion sur l'avenir du territoire. C'est ainsi que 16 classes\* et près de 500 écoliers du Parc ont été amenés à réaliser un diagnostic environnemental et patrimonial de leur espace de vie pour ainsi envisager des actions en faveur du développement durable.

Le 28 mai dernier, ces jeunes étaient ras-

semblés à Condat pour échanger entre eux et pour confier aux élus du Syndicat mixte du Parc leurs propositions d'actions sous la forme d'un arbre à idées. Le fruit de leurs travaux est consigné dans "la charte des enfants des volcans" qui constitue une nouvelle source d'inspiration pour la future charte du Parc des Volcans d'Auvergne.

\* Anzat-le-Luguet, Ardes-sur-Couze, Besse, La Bourboule, Orcines, Saint-Pierre-Colamine, Le Valbelex, Saint-Saturnin (63), Cézens, Chalinargues, Dièze, Murat, Paulhac, Saint-Bonnet-de-Condat, Trizac.

Contact : [mnbasmaison@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:mnbasmaison@parcnaturel-volcansauvergne.com) - tél. 04 73 65 64 29



## LES ORIENTATIONS DE LA FUTURE CHARTE SOUMISES AUX ÉLUS DU TERRITOIRE

Présentée dans les pages précédentes, la stratégie en trois axes de la future charte du Parc a été exposée et soumise au débat par Roger Gardes, Président du Parc des Volcans d'Auvergne, auprès des élus des communes, de leurs groupements et des Pays, le 7 juillet dernier à Condat.

A cette occasion, la Préfecture (représentée par les Sous-préfectures de Mauriac et d'Issoire), le Conseil régional d'Auvergne et les Conseils généraux du Cantal et du Puy-de-Dôme ont également exprimé leur entière satisfaction sur la conduite participative de la révision. Ils envisagent désormais de définir au sein de la charte leurs engagements nécessaires à la mise en œuvre de la future charte.

Contact :

[charte@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:charte@parcnaturel-volcansauvergne.com)  
tél. 04 73 65 64 25

## Une reconnaissance européenne pour un tourisme durable

Europarc, la Fédération européenne des espaces protégés, vient d'approuver officiellement l'adhésion du Parc des Volcans d'Auvergne à la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés. Cette reconnaissance conforte ainsi la stratégie de la future charte du Parc en faveur d'un tourisme porteur de sens. Rassemblés et mis à contribution en 2008 par le Syndicat mixte du Parc, les acteurs et partenaires touristiques, culturels et associatifs du territoire ont défini un programme d'actions favorable au développement d'une offre touristique basée sur les

richesses patrimoniales du territoire, et au regard des marges de progrès à réaliser vis-à-vis de l'environnement et de l'accessibilité. C'est la traduction d'un engagement fort pour une autre forme de tourisme qui place l'Homme, qu'il soit habitant ou visiteur, au centre d'un développement respectueux de l'environnement, et qui favorise la découverte de ce territoire exceptionnel. C'est également un tourisme innovant qui doit voir le jour, reposant sur les économies d'énergies, l'expérimentation sur la question des mobilités alternatives et sur l'accessibilité notamment.

Contact : [ealcaide@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:ealcaide@parcnaturel-volcansauvergne.com) - tél. 04 71 20 22 10

## PREMIÈRES RÉUNIONS DU CIT

Tous volontaires, habitants, élus ou professionnels du territoire du Parc inscrits pour constituer le CIT (Conseil d'initiatives du territoire) ont été mobilisés pour la première fois, au siège du Syndicat mixte du Parc à Montlosier le 8 juillet dernier. Après une présentation du territoire du Parc des Volcans d'Auvergne, de son projet et de ses actions, c'est l'orientation générale de la future charte qui a été discutée. Il en est ressorti une prise de conscience de la forte ambition du projet, de la nécessité de développer les partenariats pour le rendre concret, mais aussi une véritable motivation des membres du CIT « pressés » d'étudier et de contribuer dans le détail à sa finalisation. C'est à Murat le 5 octobre, qu'ils se sont donc retrouvés pour échanger sur le contenu de la future charte et l'organisation de ses trois grands axes.  
Contact : [cit@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:cit@parcnaturel-volcansauvergne.com) - tél. 04 73 65 64 25

## Calendrier de la révision de la Charte

### HIVER 2009-2010

#### → Premiers "tests"

de l'avant-projet auprès des collectivités locales, de l'Etat, des partenaires, du Conseil d'Initiatives du Territoire et des habitants qui pourront régir sur le site

[desvolcansetdeshommes.fr](http://desvolcansetdeshommes.fr)

### PRINTEMPS 2010

→ Ajustement de l'avant-projet de charte pour tenir compte des avis formulés et les harmoniser

### ÉTÉ 2010

→ Soumission du projet de charte à enquête publique

### HIVER 2010-2011

→ Adoption de la charte par les collectivités locales et l'Etat

## BIENVENUE DANS LES NOUVEAUX ESPACES D'ACCUEIL DU PARC !

L'accueil, l'information et la sensibilisation font partie des grandes missions d'un Parc naturel régional. Particulièrement attentif à cette vocation, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne propose désormais deux espaces d'accueil et d'information adaptés : l'un entièrement rénové situé à la Maison du Parc à Montlosier (Aydat) dans le Puy-de-Dôme, l'autre créé à Murat dans le Cantal. Un objectif prioritaire commun : sensibiliser les visiteurs aux spécificités du patrimoine et missions du Parc, promouvoir les activités et produits locaux, ainsi que les sites remarquables. Les habitants comme les touristes, jeunes et adultes, y sont les bienvenus !

## CURE DE JOUVENCE À MONTLOSIER



Réaménagé en 1982, l'actuel centre d'accueil et d'information était auparavant une ancienne grange. Devenu le centre de découverte de la Maison du Parc, ce bâtiment comprenait alors un point information, une exposition permanente sur le volcanisme et un centre de découverte pour les scolaires (avec hébergement). Après plus de 25 ans de bons services et la visite de plusieurs dizaines de milliers de personnes, il n'était plus en capacité de remplir ses fonctions dans les meilleures conditions.

Commencés début 2008, les travaux de rénovation (754 400€ HT), se sont achevés à l'été 2009, permettant ainsi d'accueillir le public dans un tout nouvel espace qui a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juillet (plus de 7000 visiteurs depuis).

Inauguré officiellement le 18 septembre dernier, en présence des partenaires financiers (Conseil général du Puy-de-Dôme, Conseil régional d'Auvergne, Etat) et institutionnels, le centre d'information et d'accueil de la Maison du Parc dispose de nouveaux espaces fonctionnels et attractifs.

C'est dans cette perspective qu'ont été aménagés l'espace d'information, la boutique, l'exposition permanente illustrée et interactive, l'espace d'exposition temporaire, les deux ateliers pédagogiques pour les scolaires, la salle de conférences et la salle hors sacs. En extérieur, un sentier balisé intitulé "Sur les traces de Montlosier" propose de découvrir l'histoire humaine et volcanologique du site, des travaux du comte de Montlosier aux actions menées par le Syndicat mixte du Parc.



## UNE MAISON DU PARC À MURAT

Bien qu'une partie de l'équipe du Syndicat mixte du Parc ait été implantée dans le Cantal depuis l'origine, il y manquait un espace d'accueil pour le public. Aménagée sur la place de l'hôtel de ville de Murat, la Maison du Tourisme et du Parc des Volcans d'Auvergne accueille au sein d'un même bâtiment réhabilité par la communauté de communes, l'office de tourisme intercommunal et l'espace d'information du Parc des Volcans d'Auvergne, avec coin boutique, borne internet, espace vidéo... Cette nouvelle Maison du Tourisme et du Parc des Volcans d'Auvergne a été inaugurée le 11 juillet dernier.



## NOS VOISINS DE MILLEVACHES EN VISITE

Le 21 juillet, la Maison du Parc et son centre d'information flambant neuf faisaient l'objet d'une visite minutieuse d'une délégation d'élus et de techniciens du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.

*Roger Gardes accueille Christian Audouin, président du Parc de Millevaches, et son équipe venus s'inspirer pour leur propre Maison du Parc à venir.*

# ECO-CHANTIERS : L'EXPERTISE DU PARC S'AFFINE

Le Syndicat mixte du Parc des volcans d'Auvergne est très régulièrement impliqué dans des chantiers de réaménagement d'espaces naturels et paysagers dont l'intégrité est menacée. Dernièrement, ce sont les sites emblématiques du lac Servière, des puys des Goules et du Ferrand, de la Plaine Jacquot à la Godivelle qui ont fait l'objet d'importants travaux. Qu'il soit à l'origine ou associé au suivi de ces chantiers, le Parc mobilise sur le terrain toute l'ingénierie de ses équipes qui ont pour première préoccupation le respect des milieux naturels concernés.

## Les gardes nature en action

Les chantiers impliquent parfois des interventions lourdes et peuvent, de ce fait, avoir un impact sur l'environnement. Des contraintes spécifiques à chaque site sont également à prendre en compte en amont des travaux. C'est dans ce contexte que l'expertise des chargés de mission et des gardes nature du Parc apporte une réelle plus-value, de la conception des cahiers des charges à la réalisation des aménagements. Une attention toute particulière est ainsi portée sur les matériaux choisis pour leurs qualités naturelles (bois non traités, toiles biodégradables...) et leur provenance (locale dans la mesure du possible).

C'est ainsi qu'à l'automne 2008 puis au printemps 2009, les gardes nature du Parc ont restauré les berges du lac Servières (Vernines) qui avaient tendance à s'effondrer. L'utilisation de techniques douces du génie végétal a permis de restructurer les berges érodées de façon naturelle. Cette opération contribue ainsi à la préservation de la qualité de l'eau du lac et à la sécurisation du chemin très emprunté par les



Lac Servières



Puy Ferrand

visiteurs. L'installation de panneaux de sensibilisation à la fragilité de ce site est également prévue dans les mois à venir.

Plus récemment, c'est la deuxième tranche de la vaste opération d'aménagement dans la Chaîne des Puys qui a été inaugurée. Achèvement fin juin, les travaux ont porté sur l'accès au puy des Goules, à la grotte de Sarcoui et sur le chemin des Gravouses. Menés par une entreprise spécialisée et suivis de près par l'équipe du Parc, ces travaux ont permis de stabiliser la gestion de l'eau et de renforcer l'assise par le terras-

sement, l'apport de matériaux, la réalisation de drains et de puits perdus en pouzzolane notamment. L'aménagement de ces cheminements a été pensé pour qu'ils conservent une fonction rurale (accès pour l'estive, exploitation forestière...) tout en maintenant un caractère récréatif pour la découverte du site par les visiteurs.

## Agir en synergie avec les acteurs locaux

Concernant les travaux du puy Ferrand, c'est avec le soutien de la communauté de communes du Sancy que le Syndicat mixte du Parc s'est attelé début septembre à la restauration des crêtes dégradées (érosion, élargissement, enfoncement...) devenues dangereuses pour les randonneurs et néfastes à la qualité des paysages et de l'environnement. Localisée dans les réserves naturelles de Chastreix-Sancy et de la vallée de Chaudefour, la restauration des versants sud et ouest du puy Ferrand devait limiter autant que possible l'artificialisation des aménagements. C'est ainsi que l'héliportage du matériel (outillage, mini-pelle...) et des matériaux (bois, toile coco non traités et biologiques, terre et semences natives locales...) a été préféré à l'acheminement terrestre.

À la Godivelle dans le Cézallier, le ponton de la Maison des Tourbières, en mauvais état, a quant à lui mobilisé les efforts et les compétences de l'équipe d'insertion d'Ardes Communauté et celle du Parc qui assurait l'encadrement du projet. Fruit de cette étroite collaboration, cette restauration rend accessible un nouvel itinéraire sécurisé (d'environ 110 m) voué à la découverte de la tourbière de la Plaine Jacquot.



Ponton Godivelle



Avant

Lac Servières



Après

Compte tenu de la fragilité et de la nécessaire conservation du site, c'est à dos d'homme qu'a été acheminé l'ensemble des matériaux (principalement du chêne non traité). Recueillis dans des bâches, les déchets du ponton démonté ont été évacués en dehors du site qui retrouvera rapidement son aspect naturel initial. Au-delà de l'exemplarité de ces éco-chantiers, c'est la rencontre d'équipes techniques issues de structures différentes et l'échange de savoir-faire qui est bénéfique à la réalisation de ces opérations délicates.

## Leader entre en marche

Le programme Leader (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est désormais opérationnel et peut soutenir les premiers porteurs de projets novateurs qui ont choisi de miser sur le développement durable et la valorisation des ressources locales.

En effet, la rédaction de la convention avec l'autorité de gestion (la DRAAF) est achevée et signée par les différentes parties. Le Comité de programmation peut donc réunir ses membres (élus et particuliers), se prononcer sur le soutien aux dossiers soumis et établir un calendrier des subventions. C'est dans ce sens qu'une première session est organisée le 6 novembre. C'est l'aboutissement d'un travail étroit des Comités technique et de programmation (réunis respectivement les 30 juin et 10 juillet derniers) qui se sont illustrés par une implication forte des leurs membres.

L'équipe du Parc en charge de l'animation du programme Leader est à votre disposition pour tout renseignement, aide et accompagnement de vos projets, qu'ils concernent :

- le développement de l'éco-habitat ;
- la valorisation locale des activités (principalement agricole et forestière) ;
- la valorisation du patrimoine naturel ;
- l'économie sociale et solidaire ;
- ou la coopération avec d'autres pays européens.

### Contacts :

Pour le Puy-de-Dôme :

eveysseyre@parcnaturel-volcansauvergne.com  
tél. 04 73 65 64 00

Pour le Cantal :

jcraipeau@parcnaturel-volcansauvergne.com  
tél. 04 71 20 22 10

# Cézallier

## les grands espaces sur un plateau

A perte de vue, un océan de verdure laisse place à des paysages ouverts dont les lignes ondulent au rythme des clôtures et des estives. Perché entre 900 et 1400 mètres d'altitude, le plateau du Cézallier est marqué par l'agriculture qui l'a façonné. Dans l'aire des cinq appellations fromagères d'Auvergne, la profession d'agriculteur y représente encore 14,3 % de la population de plus de 15 ans pour 1 564 retraités (39,7 %)\*.

En 2006, la communauté de communes du Cézallier comptait 4 447 habitants. Elle perd chaque année plus d'1,5 % de sa population. Sur ce territoire, qui regroupe 17 communes, on trouve 10,3 habitants au km<sup>2</sup> contre 19,8 quarante ans plus tôt.

Le Cézallier est marqué par une tradition de migrants. Durant l'hiver, les hommes quittaient les fermes pour partir comme marchands de toile, étameurs ou colporteurs. Quelques bâtisses attestent de la réussite de certains... mais c'est surtout le patrimoine naturel qui s'impose, à commencer par les tourbières. En partenariat avec le Parc, la communauté de communes s'implique dans leurs préservations. C'est également avec le Parc, que la commune d'Allanche s'est lancée dans une réflexion sur une signalétique aux couleurs du Parc, homogène et moins envahissante pour le paysage.

La Communauté de commune soutient aussi un projet de Café de l'Estive. Cet ancien hôtel, situé juste derrière la gare de Landeyrat, se refait une beauté sur le thème de la transhumance.

Le tourisme a une carte à jouer, à l'image du Véloraïl du Cézallier, emprunté chaque saison par 20 000 visiteurs ([www.veloraïl-cantal.com](http://www.veloraïl-cantal.com)). Le territoire privilégie les mobilités douces (randonnée pédestre, équestre, vélo tout chemin ou cyclotourisme), les moyens de découverte les moins motorisés.

Par le biais des technologies de la communication et notamment des bornes visio-accueil, le territoire s'efforce de se rapprocher des villes. Maisons de santé et de services vont voir le jour dans les bourgs d'Allanche et Condat. Enfin, une programmation culturelle a été mise en place pour rendre le Cézallier un peu plus attractif et inverser la tendance de la courbe démographique.

\* Source : recensement Insee - 2006



L'entreprise **Wälchli**, fait office de petit Poucet au milieu des géants de l'industrie laitière. À Condat, l'histoire de cette laiterie familiale a 80 ans. Le saint-nectaire constitue sa carte de visite. La troisième génération est aujourd'hui à la tête de cette entreprise qui emploie 53 personnes. Sur l'année, elle collecte 21,5 millions de litres de lait auprès de 200 producteurs situés dans un rayon de 50 km. Elle affine 440 tonnes de saint-nectaire, fermiers produites par 25 producteurs. Pour le compte de la coopérative Fromagerie des vaches salers, elle effectue une collecte sélective de lait issu de cette race pour produire du cantal et de la tomme de montagne.



**Bernard Rochon** est producteur de petits fruits et de plantes qu'il valorise dans ses multiples préparations. Il propose une gamme de 220 produits sirops, confitures, coulis, chutneys, gelées, compotes, pâtes de fruits, sorbet, vinaïgres, liqueurs... En 2005, dans le cadre d'un concours à l'installation en agriculture organisé par le Parc, il a été gratifié du deuxième prix avec un chèque de 5 000 €. "Je commençais à arriver au bout de mes économies", avoue l'intéressé qui explique que son entreprise a mis cinq ans avant d'être viable. Électronicien de formation, il travaillait auparavant à Clermont-

Ferrand dans un magasin de télévisions avant de venir changer de vie sur les hauteurs d'Allanche. Il a désormais un salarié et ses produits sont présents dans plusieurs capitales européennes.



En 2011, cela fera 20 ans qu'à la fin du mois de mai, la **Fête de l'Estive** d'Allanche met l'accent sur les plateaux d'altitudes qui font la spécificité du Cézallier et l'activité de transhumance qui s'y opère chaque année. Outre les paysages qu'elle révèle aux visiteurs, cette manifestation sert aussi de vitrine à la race salers. Une vingtaine de troupeaux profite de l'occasion pour traverser la ville prise d'assaut par des milliers de spectateurs.



À Marcenat, l'Institut national de la recherche agronomique dispose d'une **ferme expérimentale** qui œuvre sur l'élevage bovin en moyenne montagne, la qualité des produits (lait, viande et fromage) et la conduite des pâturages. Ce site emploie une trentaine de personnes qui exploite un domaine de 430 ha avec un cheptel de plus de 400 bovins dont la moitié de génisses. Cette ferme fait désormais partie de l'unité expérimentale des Monts d'Auvergne qui rassemble trois autres sites. D'ici 2013, celui de Marcenat sera spécialisé dans la production laitière.



Entre Allanche et Ségur-les-Villas, la **Tourbière du Jolan** est intégrée à un site Natura 2000 baptisé Les Tourbières du Nord-Est Cantalien. Le Syndicat mixte du Parc a élaboré le document d'objectif et en assure la gestion avec la mise en place de Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées (MAET) depuis l'an passé. Outre la Leucorine à gros thorax, une variété de libellule particulièrement rare, la Tourbière du Jolan se distingue par sa richesse floristique : canneberge, droséra, flûteau nageant, andromède, carex limousin... Un sentier de découverte, jalonné de panneaux d'informations, guide les visiteurs sur ce site humide qui se caractérise par la présence d'une île de 5,6 ha exploitée par un agriculteur dans le cadre d'une convention.

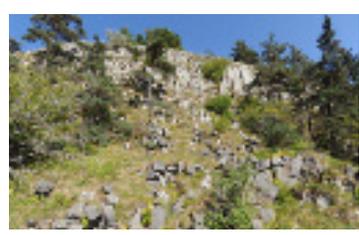


# er :

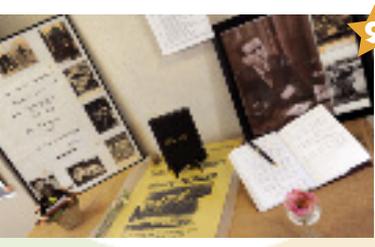
**2** Fin mai 2007, à Courbières, sur la commune de Pradiers, l'exploitation agricole de Catherine Garcelon s'est élargie à la restauration. **La Ferme auberge des Grands Espaces**, ouverte toute l'année, propose de la viande salers produite sur 60 ha, de la charcuterie et des desserts faits maison. L'exploitation dispose d'une quarantaine de vaches allaitantes et d'une trentaine de génisses avec un atelier de volailles et de canards gras. La création de chambres d'hôtes est envisagée.



**8** La Roche de Landeyrat figure au rang des Espaces naturels sensibles du département depuis 2006. Pour le compte de la commune et de la communauté de communes, le Syndicat mixte du Parc agit comme prestataire pour la mise en œuvre du plan de gestion de ce site qui se caractérise par un chaos de prismes basaltiques situé en contrebas d'une falaise. Ce curieux phénomène géologique est serti dans un paysage d'estive remarquable.



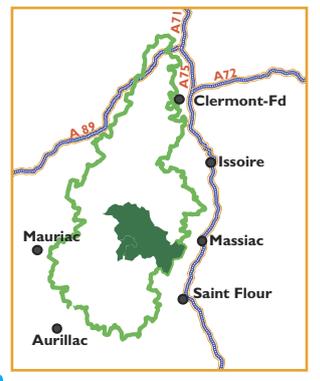
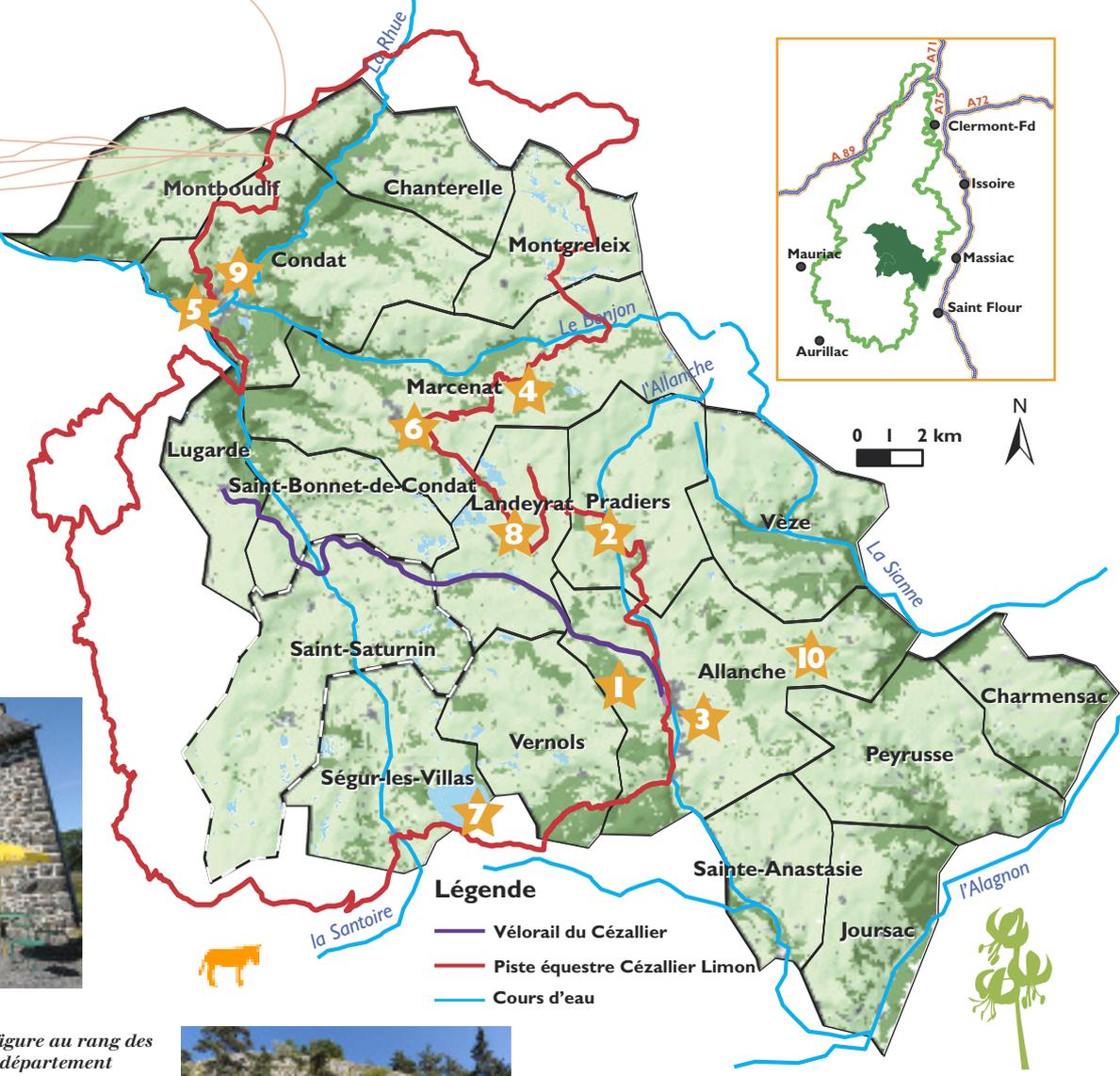
**9** L'Association **Albert-Monier** cultive la mémoire de ce photographe qui immortalisa l'Auvergne, Paris mais aussi le Maroc. Il est né en 1915 à Savignat, sur la commune de Chanterelle. 80 millions de cartes postales et 100 000 posters de ses œuvres ont été imprimés. Il est décédé en 1998 et l'année suivante l'association s'est activée à réunir les témoignages. À deux pas de la bibliothèque municipale de Condat, une exposition dédiée à Albert Monier est ouverte tout au long de l'année.



**11** Avec la **piste équestre Cézallier-Limon**, les cavaliers bénéficient de 120 km d'itinéraire balisé et aménagé sur la partie nord du Cantal. Cette boucle, qui se parcourt en 4 ou 5 jours est jalonnée de 10 relais d'étape capables d'accueillir chevaux et cavaliers. Un topoguide équestre, édité par le Parc, présente l'itinéraire, les hébergements et des informations pratiques.



**10** Philippe Morvan s'étonne qu'il n'y ait pas de club d'**astronomie** sur le Cézallier. "Ici, il y a tout ce qu'il faut avec la pollution lumineuse en moins", assure ce passionné qui présidait un club d'astronomes amateurs dans la Manche avant de venir créer une entreprise d'informatique à Riom-ès-Montagnes. Il précise que l'astronomie attire énormément de monde et peut générer de l'emploi à l'année au niveau de l'hébergement et de l'animation. À compter du 1<sup>er</sup> janvier, Saint-Saturnin va intégrer la communauté de communes du Cézallier. Philippe Morvan y représentera cette commune dont il est conseiller municipal. [www.astrosurf.com/pmorvan](http://www.astrosurf.com/pmorvan)



**Légende**  
 — Vélorail du Cézallier  
 — Piste équestre Cézallier Limon  
 — Cours d'eau

**6** Marcenat fût le fief des marchands de toiles et bon nombre de villas en témoignent. Christian Chabrier et Bernard Rahon ont grandi ici avant d'embrasser cette profession. Mais la vente par correspondance a contrarié leur plan de carrière. En 2005, les deux copains décident de mettre à profit leurs connaissances pour rebondir et revenir au pays. La Sarl "**Passion des toiles**" a vu le jour et propose du linge de maison aux hébergeurs (hôteliers, propriétaires de gîtes, de chambres d'hôtes...) ainsi que des produits personnalisés à des fins de communication.



Communauté de Communes du Cézallier  
[www.cezallier.org](http://www.cezallier.org)  
 Bureau de Condat  
 Espace Public de Services / Mairie  
 15190 Condat  
 Tél/Fax 04 71 78 68 33  
 Bureau d'Allanche  
 Mairie - 15160 Allanche  
 Tél. 04 71 20 49 26



## Qu'est ce que l'arbre à idées ?

Pendant l'année 2008-2009, les enfants des écoles du Parc des Volcans d'Auvergne ont réfléchi à la manière d'agir en faveur de la nature tout près de chez eux. Ils ont écrit ces idées sur du papier à dessin en forme de feuille d'arbre pour les accrocher à « l'arbre à idées des enfants des Volcans ». En réalisant ces actions aujourd'hui, ils contribueront à protéger l'environnement de demain.

## Pour mieux protéger il faut bien connaître

Les écoles ont découvert leur environnement à partir de 4 thèmes.

**La GEOLOGIE.** C'est l'étude des roches et de leur formation. Les scientifiques se servent également des histoires dans leurs recherches. Voici une légende sur le lac Pavin rédigée par l'école de Besse. Ce lac s'étend sur un volcan dont le cratère fait 92 m de profondeur.

**“La légende du lac Pavin.** Le seigneur Roupoutou tomba un jour amoureux d'une jeune femme de Besse. Il lui fit des cadeaux mais la jeune femme le repoussa : il était vraiment trop laid ! Roupoutou continua à lui offrir des cadeaux mais en vain. Un jour, il s'installa sur une chaise en pierre (la chaise du diable) et se mit à pleurer. Il pleura si fort et si longtemps que ses larmes formèrent des ruisseaux. Toute cette eau commença à inonder le village de Besse, qui était au fond d'une cuvette. Voyant cela, les hommes de Besse, qui étaient parmi les plus forts du monde, portèrent leurs maisons un peu plus bas, à la place de l'actuel village. Roupoutou, s'apercevant que les restes du village étaient sous les eaux, pensa qu'il avait noyé la femme qu'il aimait et se jeta dans le lac. On ne le revit jamais plus. On raconte aussi que, si on jette une pierre en plein milieu du lac, le 31 décembre à minuit, on peut entendre sonner les cloches de l'ancienne église de Besse”.



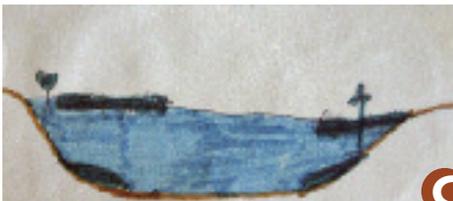
Dessin d'un volcan par l'école de Besse

# L'arbre à idées

## des Enfants des Volcans

**L'EAU.** Un milieu humide appelé tourbière. C'est un endroit humide, froid, où poussent des plantes qui finissent par recouvrir l'eau. Grâce au jeu proposé par l'école de Saint-Bonnet-de-Condât, reconstitue sa formation en reliant le dessin au bon texte.

**Idee d'action de l'école de Saint-Bonnet-de-Condât (15)**



- 1 Les oiseaux et le vent amènent des graines dans le lac.
- 2 Des plantes tissent un tapis avec leurs tiges à la surface de l'eau.
- 3 La sphaigne (mousse) forme des radeaux flottants.
- 5 Des arbres commencent à pousser.

Réponse : 1.D - 2.B - 3.B - 4.D

### La BIODIVERSITE :

C'est la diversité des espèces vivantes. Drôle d'amitié entre un papillon, une fleur et une fourmi.

Le papillon azuré des mouillères, pond ses œufs sur les fleurs de la Gentiane pneumonanthe. Ses chenilles se nourrissent de la fleur, puis au bout de quelques semaines, se laissent tomber sur le sol. Elles sécrètent alors un liquide sucré appelé miellat pour attirer la fourmi *Myrmica*. Celle-ci les emportent dans la fourmilière et se nourrit du miellat. Les chenilles dévorent les œufs et les larves de fourmi. Elles passent tout l'hiver au chaud et au début du printemps quittent la fourmilière pour se transformer en papillon.

Les abeilles butinent de fleurs en fleurs pour récolter nectar et pollen et ainsi jouent le rôle de pollinisateur (elles aident les plantes à se reproduire). Les ouvrières d'une ruche peuvent récolter jusqu'à 24 kg de pollen par saison à raison de 25 mg de pollen transportée dans les corbeilles de leurs pattes.

**Combien de tournées font-elles pour cette récolte ?**

**Idee d'action de l'école de Saint - Saturnin (63)**



Dessin du Papillon azurée et de la Gentiane pneumonanthe par l'école de Besse



Idee d'action de l'école de Saint - Pierre-Colamine

Réponse : 24 000 g : 0,025g = 960 000 tournées.

### La vie de L'HOMME

Dans ce poème de l'école du Valbeileix, colorie les mots qui correspondent à des éléments du dessin de paysage ci-contre.

- Poème de l'école du Valbeileix

« Tu dis Valbeileix

Et déjà

Tu vois des vieilles maisons en pierre sous la Roche Nitée

Tu dis Valbeileix

Et déjà

Tu sens les arbres coupés

Tu dis Valbeileix

Et déjà

Tu entends la rivière couler »

Idee d'action de l'école de Trizac



## A toi de jouer

Ecris tes idées pour améliorer l'environnement près de chez toi. Confectionne une jolie feuille d'arbre que tu peux décorer comme tu veux puis envoie là à la maison du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne à Montlosier - 63970 Aydat. Elles rejoindront celles des écoles sur l'arbre à idées.



## Vivre des richesses du territoire

La richesse d'un territoire préservé a permis à Patricia Vergnol de créer son activité professionnelle dans le village où elle a grandi. En phase avec son environnement, elle a joué la carte du tourisme équestre en misant sur l'accueil.

**R**ien ne la prédestinait à développer une activité équestre si ce n'est cette chance d'avoir grandi sur un si beau territoire. Patricia Vergnol explique qu'avant l'âge de 19 ans, elle n'était jamais montée à cheval. Ses parents n'étaient pas cavaliers et les centres équestres étaient trop loin. D'ailleurs, en 1989, c'est vers la Corrèze que le directeur de la station de Chastreix-Sancy s'est tourné pour pouvoir proposer une nouvelle activité aux estivants. Lorsqu'il s'est agi de dénicher les plus beaux sentiers, c'est Patou, la fille du boulanger, qui a été sollicitée. C'est ainsi

C'est en 1997, que son projet prend une nouvelle dimension. *"D'une petite maison auvergnate qu'on voulait restaurer, on est passé à la construction d'un gîte de seize lits"*, explique Patricia Vergnol. Situé à 1 050 mètres d'altitude, à Baffaud, entre le bourg de Chastreix et la station, ce gîte d'étape et de groupe est aussi doté de trois boxes et de deux stalles pour héberger les chevaux de passage, mais il accueille aussi des randonneurs à pieds ainsi que des familles qui apprécient la situation centrale de l'Auvergne pour se retrouver. Depuis l'ouverture de l'A89, c'est une nouvelle clientèle qu'elle reçoit en

*exploité*", résume-t-elle en soulignant la diversité des paysages. *"La rando s'enrichit naturellement. C'est un tout. Il n'y a pas que le cheval."*

La piste équestre Dôme-Sancy, mise en place avec le Parc est un de ses espaces de prédilection mais il y a aussi la réserve naturelle de Chastreix-sancy et sa magnifique vallée glaciaire de la Fontaine salée qu'elle aime tant faire découvrir à ses clients. *"Le cheval va naturellement avec le concept de nature, d'environnement et de protection des sites. Ça va de pair"*, insiste-t-elle. *"Le label du Parc, dans l'esprit des gens, c'est des paysages étonnants et ils ne sont pas déçus. C'est ainsi qu'elle évoque les cueillettes de myrtilles, de framboises et autres cèpes qui agrémentent les randonnées. Cette année a été riche en fruits. Les saisons ont été bien marquées"*, poursuit-elle en constatant que l'horizon s'assombrit au dessus de Bort-les-Orgues. L'orage n'est pas loin...



Photo : F. Pigot

qu'elle débuta dans le tourisme équestre, qu'elle trouva sa voie... Elle ne sera pas professeur de sport, elle vivra et travaillera à Chastreix, auprès de ses proches.

### Accompagnatrice en tourisme équestre

Pour cela, Patricia Vergnol est allée se former à Polminhac (15) pour devenir "cavalier randonneur" puis, dans les Alpes-Maritimes, elle effectue un stage diplômant d'accompagnateur en tourisme équestre.

C'est en 1992, qu'elle exerce enfin pour son propre compte. L'activité était alors purement estivale maintenant, elle randonne avec ses clients de la fin du mois d'avril jusqu'à novembre, sur une heure ou deux, une demi-journée, une journée, un week-end voire une semaine.

Patricia Vergnol

plus de quelques habitués qui se programment un séjour tous les ans. La création d'un emploi à mi-temps est envisagée pour tenir le gîte lorsqu'elle est en randonnée. De six chevaux, la cavalerie de Patricia Vergnol est passée à quinze ; des animaux expérimentés qui lui permettent d'accueillir aussi des débutants.

### Monitrice de ski alpin

En novembre, les selles sont remises et c'est le grand repos pour les chevaux. De son côté, la maîtresse des lieux attend l'hiver pour changer de métier. Quand la neige est là, elle se mue en monitrice de ski alpin et son gîte de groupe reprend du service.

*"C'est ce qu'il y a autour de nous que j'ai*

### Engagements au pluriel

Sur sa commune de Chastreix, Patricia Vergnol effectue son deuxième mandat de conseillère municipale. Pour elle, cet engagement va de pair avec son choix de rester au pays. Elle est aussi déléguée au sein de la communauté de communes du Massif du Sancy.



Edition du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Château de Montlosier - 63970 Aydat  
04 73 65 64 00 - 04 73 65 66 78  
[www.parc-volcans-auvergne.com](http://www.parc-volcans-auvergne.com)

Directrice de publication : Isabelle Blanc  
Coordination : Thomas Ganlut, PNRVA  
Rédaction : L'équipe du Parc et Frédéric Pigot, Peyre-Arse Presse - 15240 Antignac  
Photos : PNRVA et Frédéric Pigot, PAP  
Cartographie : SIG PNRVA / OR  
Conception, réalisation :  
Vice Versa - 04 73 90 94 05



Impression :  
Fabrègue Imprimeur (87)  
Tirage : 42 000 exemplaires

Pour s'abonner à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à [lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com) en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.